

ZONES TAMPONS ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES



*Journée technique d'information et d'échanges
Lundi 30 mai 2016 à Givors (69)*

Contexte

Les zones tampons - espaces contigus aux parcelles cultivées et occupés par une végétation permanente - constituent un moyen d'action efficace pour maîtriser et limiter les transferts de contaminants vers les milieux aquatiques, mais aussi pour d'autres fonctions telles que l'atténuation des risques de crue, la lutte contre l'érosion des terres agricoles ou encore la préservation de la biodiversité et du paysage. C'est donc un outil d'aménagement du territoire et d'ingénierie écologique.

Ces outils restent encore méconnus des gestionnaires de bassins versants et sont souvent apparentés aux seules bandes enherbées et haies alors qu'elles recouvrent un panel bien plus large d'outils et de techniques. Il s'agit entre autre de dispositifs rustiques, conçus pour être faciles à aménager, engendrer un minimum de coûts et nécessiter peu d'entretien. Ainsi, le développement de zones tampons sur les bassins versants de la région Auvergne Rhône-Alpes répondrait à de nombreux besoins des collectivités locales.

Objectifs

- > Fournir aux gestionnaires des éléments de connaissance concrets sur ces outils d'aménagement du territoire et d'ingénierie écologique pour participer, à terme, au développement de ces techniques,
- > Valoriser et transférer les connaissances acquises sur la mise en place de zones tampons, sur les techniques et sur leur efficacité, dans le cadre des travaux de recherche du [groupe technique « Zones tampons »](#),
- > Questionner les travaux de recherche et évaluer la faisabilité de ces techniques,
- > Apporter au groupe technique « Zones tampons » une meilleure connaissance des besoins et des problématiques des collectivités locales vis-à-vis de la mise en place de zones tampons, notamment les difficultés techniques et politiques posées par ces outils.

Publics

Techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, techniciens et conseillers des chambres d'agriculture, chargés d'intervention des agences de l'eau et des conseils régionaux, associations, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études, acteurs du monde agricole, chercheurs, étudiants.

en partenariat avec :

AUVERGNE – Rhône-Alpes



ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 > ARRA@RIVIERERHONEALPES.ORG
WWW.RIVIERERHONEALPES.ORG

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Réglementation encadrant les zones tampons, financements associés et présentation du groupe technique « Zones tampons »

> *Claire BILLY - ONEMA*

10H00 ÉTAT DES LIEUX DES CONNAISSANCES SUR LES TRANSFERTS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Processus de transferts, diagnostics des chemins de l'eau

> *Guy LE HÉNAFF et Clotaire CATALOGNE - Irstea*

10H45 LES DIFFÉRENTS TYPES DE ZONES TAMPONS

Rôle, intérêt, fonctionnement et limites des zones tampons. Présentations des différents dispositifs

> *Guy LE HÉNAFF et Clotaire CATALOGNE - Irstea*

11H30 MISE EN ŒUVRE DE ZONES TAMPONS SUR LES FOSSÉS D'ÉTANGS DE LA DOMBES

Présentation de l'aménagement du réseau de fossés et des chaînes d'étangs du bassin pour lutter contre la pollution par les pesticides et les nitrates

> *Stéphane KIHLE - Syndicat Mixte Veyle Vivante (01)*

12H15 DÉJEUNER

14H15 DISPOSITIFS AUTO ÉPURATOIRE EN SORTIE DE DRAIN

Présentation des zones tampons humides artificielles en sortie de drainage agricole mises en place à titre expérimental en Lorraine

> *François Xavier SCHOTT - Chambre d'agriculture de Lorraine*

15H00 RETOURS D'EXPÉRIENCES RÉGIONAUX ET NATIONAUX

Différents retours d'expériences permettront de passer en revue plusieurs cas de figure nécessitant l'emploi de zones tampons : culture céréalière, vignobles, élevage...

> *Guy LE HÉNAFF - Irstea*

16H00 TABLE RONDE

Questionnements et points de blocage pour la mise en œuvre des zones tampons

17H00 FIN DE JOURNÉE

PLAN D'ACCÈS

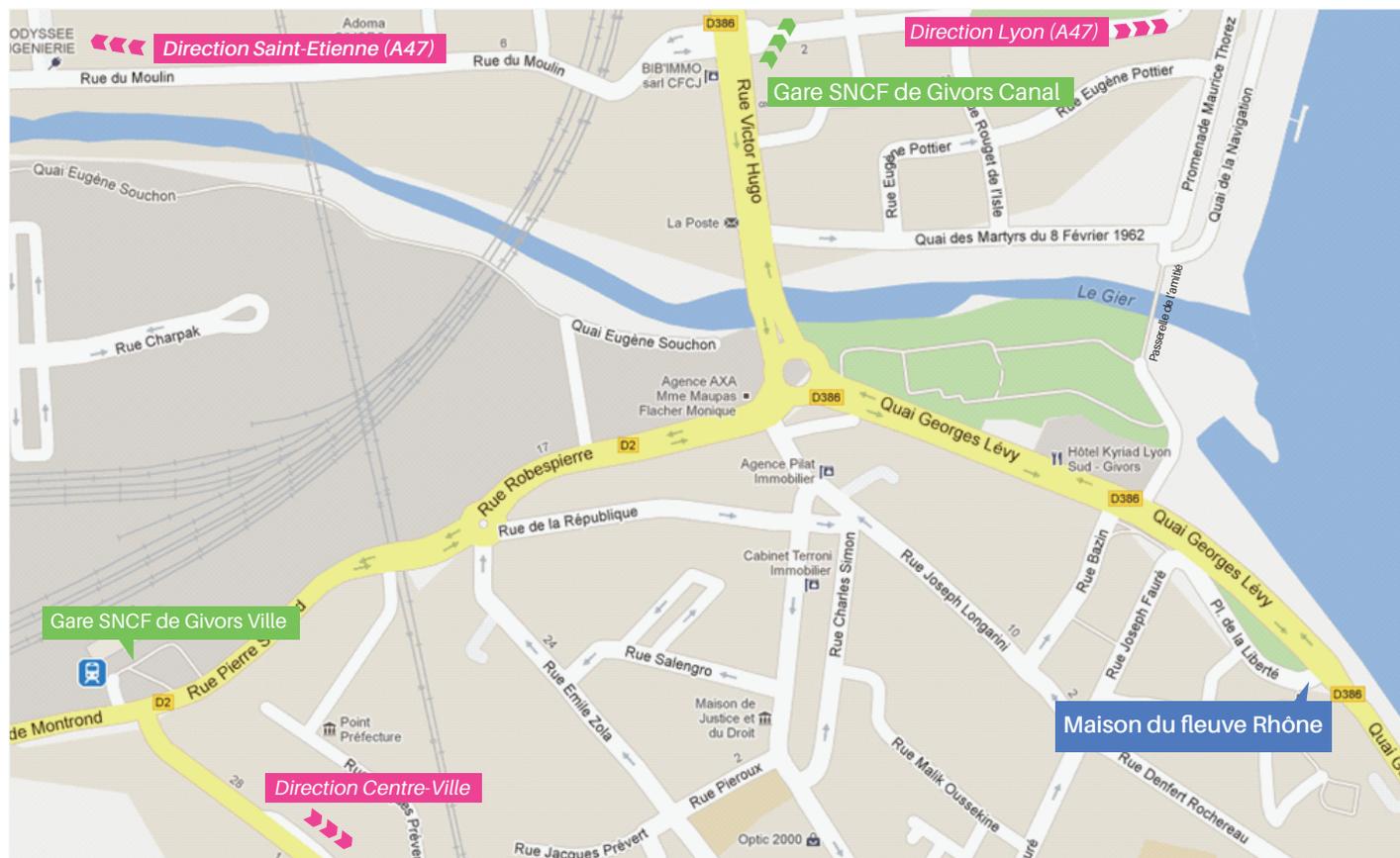
Maison du fleuve Rhône

1, place de la liberté
69700 Givors



Accès

- Par le TER Lyon-St-Etienne : Gare-Givors Ville (10 min à pied pour rejoindre la salle)
- Par l'A7, sortie Givors - Grigny (n°9.3), prendre direction centre-ville puis rester sur la RN 86 en direction du sud, de Loire et Condrieu, puis place de la Liberté sur la droite.
- Par l'A47, sortie Givors centre (n°9.2), continuer tout droit en direction de Loire Condrieu, puis place de la Liberté sur la droite.
- Parking : sur les quais du Rhône



JOURNÉE TECHNIQUE ZONES TAMPONS ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES



Le lundi 30 mai 2016 à Givors (69)

Bulletin d'inscription à retourner avant le mardi 24 mai 2016

par mél à arra@riviererhonealpes.org – ou par fax : 09 55 07 64 75

ou par courrier à l'Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble

Je participe à la journée du **lundi 30 mai 2016**

MES COORDONNÉES

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

COORDONNÉES DE FACTURATION (si différentes)

Organisme :

Service :

A l'attention de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

Souhaitez-vous une attestation de présence : oui non

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

TARIFS D'INSCRIPTION PAR JOURNÉE :

Au titre des frais d'organisation : café d'accueil, déjeuner et recueil des interventions / TVA non applicable, article 293B du CGI

| | Adhérent | Non adhérent |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Sans activité professionnelle | <input type="checkbox"/> 25 € | <input type="checkbox"/> 40 € |
| En activité professionnelle | <input type="checkbox"/> 60 € | <input type="checkbox"/> 100€ |

ANNULATION : toute inscription qui n'aura pas été annulée **3 jours avant la date** de la rencontre devra être réglée. En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par une autre au sein de la même structure et devra être notifiée avant la date de la journée.

ADHÉSION 2016 :

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur www.RIVIERERHONEALPES.org.

| | | |
|--|--------------------------|-------|
| Personne sans activité professionnelle | <input type="checkbox"/> | 15 € |
| Personne en activité professionnelle | <input type="checkbox"/> | 40 € |
| Personne morale 1 à 4 salariés | <input type="checkbox"/> | 300 € |
| Personne morale 5 à 9 salariés | <input type="checkbox"/> | 400 € |
| Personne morale > 10 salariés | <input type="checkbox"/> | 500 € |

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de **Rivière Rhône Alpes** ou d'un bon de commande administratif à : **Rivière Rhône Alpes - 7 rue Alphonse Terray - 38000 Grenoble**
Une facture acquittée et une attestation de présence vous seront envoyées suite à la journée

| | | | | |
|--|---------------|---------|-------------------|---------|
| Domiciliation | Établissement | Guichet | N° de compte | Clé RIP |
| Crédit Coopératif | 42559 | 00016 | 41020031597 | 49 |
| IBAN : FR76 4255 9000 1641 0200 3159 749 | | | BIC : CCOPFRPPXXX | |

L'ARRA est une association loi 1901, non assujettie à la TVA, enregistrée sous le n° W381001810 en Préfecture de l'Isère
Code NAF : 9499Z > Numéro SIRET : 440 502 797 00044

QUESTIONNAIRE :

Afin de répondre au mieux à vos attentes, merci de nous indiquer ci-dessous quels sont les questions et les points que vous souhaitez voir traités :

.....